



Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de la
C.A.G.B. le :

**Séance du mercredi 26 septembre
2007
qui s'est déroulée à la C.C.I.D du Doubs**

Visé par :
La Directrice Générale
Adjointe des services,
Cécile Genty-Guemard

PRESENCES

- **liste des présents annexée**

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Conseil de Communauté s'est réuni le mercredi 26 septembre 2007 à 18 heures 00 à la salle de l'ENSMM, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil a pris les décisions suivantes :

↳ **R 1 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 78 Contre : 0 Abstention : 0

↳ **R 2 - Syndicat Mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des Déchets (SYBERT)**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 78 Contre : 0 Abstention : 0

↳ **R 3 - Syndicat Mixte de l'Aire Industrielle de Besançon-Ouest (SMAIBO)**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 78 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 4 - Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel (SMPSI)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 78 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 5 - Pôle Santé des Hauts du Chazal

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 78 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 6 - Z. A. C. Hauts du Chazal - Compte-rendu annuel à la collectivité - Bilan au 31 décembre 2006

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le bilan révisé au 31 décembre 2006 pour un montant de 45 961 036 € HT,
- approuve l'engagement des co-concédants (Ville + CAGB) à l'opération à hauteur de 22 129 380 € HT dont 3 491 964 € HT pour la CAGB,
- autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n° 5 à la Convention d'Aménagement matérialisant ces dispositions financières.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 78 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 7 - Rapport d'activité 2006 du délégataire de service public pépinière d'entreprises de Palente

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance du rapport d'activités 2006 de Rive Boutique de Gestion pour l'exploitation de la Pépinière de Palente.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 78 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 8 - Rapport d'activité 2006 du délégataire de service public pépinière et hôtel d'entreprises de Temis Innovation

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance du rapport d'activité 2006 de Rive Boutique de Gestion pour l'exploitation de la Pépinière et de l'Hôtel d'entreprises de TEMIS INNOVATION –maison des microtechniques.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 78 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 9 - Syndicat Mixte Lumière

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 78 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 10 - Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon - La Vèze (SMABLV)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 78 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 11 - Association du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 78 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 12 - Rapport d'activité 2006 du délégataire du service public de transports urbains

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport d'activité 2006 de la délégation de service public des transports.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 79 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 13 - Abattoir de Besançon : soutien à la relance de l'activité

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 200 000 € à la Société Bisontine d'Abattage, selon le rythme suivant : 100 K€ sur le premier exercice 2007-2008, 60 K€ sur le deuxième exercice en 2009 et 40 K€ sur le troisième exercice en 2010,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 79 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 14 - Réalisation de la Cité des Arts et de la Culture (FRAC/CNR) : passation du marché de maîtrise d'oeuvre

A la majorité, 2 voix contre, 5 abstentions, le Conseil de Communauté :

- donne délégation à Monsieur le Président et Monsieur le 1^{er} Vice-Président, pour finaliser la mise au point et signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la Cité des Arts et de la Culture avec le groupement de commande piloté par l'architecte Kengo KUMA et pour un montant initial de 5 196 620 € TTC, un montant prévisionnel de travaux de 25 920 000 € HT, des seuils de tolérance de 3 % entre l'APD et le prix effectif de la consultation travaux, de 2 % sur le bâti neuf et de 5 % sur la réhabilitation de l'ancien bâtiment « briques » entre le début et la fin des travaux et un intéressement de 25 % des économies réalisées à partir du 1^{er} euro par rapport à 25 920 000 € HT.
- donne délégation à Monsieur le Président, ou à Monsieur le 1^{er} Vice-Président par délégation, pour signer toutes les pièces nécessaires à son exécution et notamment approuver, en concertation avec les deux autres maîtres d'ouvrage du groupement comme prévu dans la convention de groupement, les avant-projets (sommaire et définitif) et le dossier de consultation des entreprises remis par le maître d'œuvre de la Cité des Arts et de la Culture,
- donne délégation à Monsieur le Président, ou à Monsieur le 1^{er} Vice-Président par délégation, pour signer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de la Cité des Arts et de la Culture pour un montant maximum de 395 000 € TTC, ainsi toutes les pièces nécessaires à son exécution.
- donne délégation à Monsieur le Président, ou à Monsieur le 1^{er} Vice-Président par délégation, pour signer toutes les pièces nécessaires à l'application de la présente décision dans le cadre de la réalisation de la Cité des Arts et de la Culture.

Rapport adopté à la majorité : Pour : 72 Contre : 2 Abstention : 5

EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

Séance du mercredi 26 septembre 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de l'ENSMM, 26 chemin de l'Épitaphe à Besançon
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET
Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : - ARGUEL : André AVIS - AUDEUX : Françoise GALLIOU (jusqu'au rapport 12) - AUXON – DESSOUS : Jacques CANAL - AUXON-DESSUS : Michel BITTARD (jusqu'au rapport 12) - AVANNE-AVENEY : Jean-Pierre TAILLARD - BESANÇON : Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD (à partir du rapport 2 et jusqu'au rapport 12), Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 2), Patrick BOURQUE, Annaïck CHAUVET, Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'au rapport 12), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET (jusqu'au rapport 14), Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI (jusqu'au rapport 12), Paulette GUINCHARD (à partir du rapport 17), Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN (jusqu'au rapport 12), Michel JOSSE, Loïc LABORIE (à partir du rapport 13 et jusqu'au rapport 12), Lucille LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Bruno MEDJALDI (à partir du rapport 2 et jusqu'au rapport 12), Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER (à partir du rapport 2), Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 13), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Corinne TISSIER (à partir du rapport 13), Nicole WEINMAN (jusqu'au rapport 14) - BUSY : Philippe SIMONIN - CHALEZEULE : Raymond REYLE - CHATILLON LE DUC : Jean-Marie DELACHAUX (à partir du rapport 13) - CHAUCENNE : Bernard VOUGNON (jusqu'au rapport 14) - CHAUDEFONTAINE : Christiane BEUCLER (suppléante d'Alain CUCHE) - DELUZ : Yves TARDIEU - FRANCOIS : Jean-Louis BAULIEU (suppléant de Claude PREIONI), Denis SANDOZ (suppléant de Françoise GILLET) - GENNES : Gabriel JANNIN - GRANDFONTAINE : François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) - LA VEZE : Philippe CHANAU (jusqu'au rapport 12) - MAMIROLLE : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT – MARCHAUX : Bernard BECOULET - MAZEROLLES LE SALIN : Daniel PARIS MONTFAUCON : Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport 12) – MONTFERRAND LE CHATEAU : Marcel COTTINY - MORRE : Gérard VALLET (jusqu'au rapport 12), Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 13 et jusqu'au rapport 12) – NANCRAY : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET - PIREY : Robert STEPOURJINE - POUILLEY-LES-VIGNES : Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE (à partir du rapport 2) - PUGEY : Marie-Noëlle LATHUILIERE - RANCENAY : Michel LETHIER – ROCHE LEZ BEAUPRE : Roland BARDEY - ROUTELLE : Claude SIMONIN - SAONE : Bernard GUYON (jusqu'au rapport 12) - SERRE-LES-SAPINS : Gabriel BAULIEU, Nicole BARBEAU – TALLENAY : Jean-Yves PRALON - VAUX LES PRES : Bernard GAVIGNET

Etaient absents : AMAGNEY : Jean-Pierre FOSTEL - AUXON-DESSOUS : Jacques THIEBAUT - AUXON-DESSUS : Serge RUTKOWSKI - AVANNE-AVENEY : Christian GAGNEPAIN - BESANÇON : Teddy BENNETEAU de LAPRAIRIE, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Benoît CYPRIANI, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Jocelyne GIROL, Bernard LAMBERT, Sébastien MAIRE, Franck MONNEUR, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Danièle TETU - BEURE : Philippe CHANEY, Pierre JACQUET – BOUSSIERES : Bertrand ASTRIC, Michel POULET - BRAILLANS : Alain BLESSEMILLE – CHALEZE : Josseline SEITZ - CHAMPAGNEY : Claude VOIDEY - CHAMPOUX : Norbert DUPREY - CHAMPVANS LES MOULINS : Jean-Marie ROTH - CHATILLON LE DUC : Gilbert CANILLO - CHEMAUDIN : Gilbert GAVIGNET - CHEMAUDIN : Jean-Yves RENOUD - DANNEMARIE-SUR-CRETE : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST – ECOLE-VALENTIN : André BAVEREL, Yves GUYEN - FONTAIN : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - GRANDFONTAINE : Jean JOURDAIN - LA CHEVILLOTTE : Jean PIQUARD - LARNOD : Martine BERGIER - LE GRATTERIS : Nicole JANNIN - MISEREY-SALINES : Denis JOLY, Marcel FELT - MONTFAUCON : Jean-Marie VERNET - MONTFERRAND LE CHATEAU : Pascal DUCHEZEAU - NOIRONTE : Bernard MADOUX - NOVILLARS : Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS - OSSELLE : Jacques MENIGOZ - PELOUSEY : Annick CHARPY, Jacques TERVEL - PIREY : Claude BARTHOD-MALAT - SAONE : Christelle PETITJEAN - ROCHE LEZ BEAUPRE : Michel SCHNAEBELE – THISE : Jacques SIFFERLIN, Claude BULLY - THORAISE : Jean-Paul MICHAUD - TORPES : Denis JACQUIN - VAIRE ARCIER : Patrick RACINE - VAIRE LE PETIT : Jean-François THIEBAUD – VORGES LES PINS : Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Marie-Odile CRABBE-DIAWARA

Procurations de vote :

Mandants : T. Benneteau de la Prairie, C. Comte-Deleuze (à partir du rapport 14), V. Fuster, S. Jeannin (à partir du rapport 14), F. Monneur, D. Tetu, J. Seitz, J-P Dillschneider, J. Jourdain, P. Duchezau

Mandataires : M. Loyat, M. Josse (à partir du rapport 14), J. Mariot, F. Fellmann (à partir du rapport 14), D. Baud, D. Poissenot, G. Baulieu, A. Avis, J-L Baulieu, M. Cottiny